

Convention INRA /PARIS I
Les sites sacrés naturels et la “ conservation de la biodiversité ”
Enjeux politiques, économiques et sociaux
(Études de cas au Bénin, Burkina Faso et Togo)

RAPPORT FINAL

Suite à la réponse à l'appel à proposition de l'Institut français de la biodiversité

Décembre 2006

Responsable du projet

Dominique Juhé-Beaulaton (Historienne, CNRS)

UMR 8171 Centre d'études des mondes africains (ex UMR 8054 MALD), associée à l'UR 169 de l'IRD.

9, rue Malher, 75 004 Paris. Courriel : domi.beaulaton@wanadoo.fr

Membres de l'équipe

Chiara Alfieri (ethnologue) : Université de Gênes (Italie)

Stéphan Dugast (ethnologue, IRD, UR 169) : Département Hommes, Nature, Sociétés au Muséum national d'Histoire Naturelle - Paris

Klaus Hamberger (anthropologue) : Laboratoire d'Anthropologie sociale (LAS), Ecole des hautes études en Sciences Sociales (EHESS), Paris.

Kouami Kokou (Botaniste) : Laboratoire de Botanique et Ecologie Végétale, Faculté des Sciences, Université de Lomé. BP 1515 Lomé Togo

Alain Sanou (ethnolinguiste) : Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Serge Tostain (Généticien, IRD) Centre IRD de Montpellier

Étudiants soutenus par le projet

Kossi Adjossou (par l'intermédiaire de K. Kokou)

Marie Daugey (doctorante ethnologue, EPHE)

Mazalo Kpeli Poukpezi (par l'intermédiaire de K. Kokou)

Mathilde Laîné (Master 2, ethnologie EPHE)

Sébastien Camp (DEA, MNHN)

Présentation du projet

Les sites sacrés naturels étudiés dans ce projet se répartissent entre le Bénin, le Togo et le Burkina Faso. Ces pays se situent au niveau de l'interruption du domaine de la forêt dense humide et de l'arrivée jusqu'à la mer des formations de savanes guinéennes (« Dahomey Gap » ou « savane du Bénin »). Les îlots forestiers encore présents sont généralement des lieux de cultes dont la sacralisation a permis le maintien lorsqu'il s'agit d'une relique de l'ancien couvert forestier ou la création d'une formation arborée, la dynamique actuelle de la végétation étant forestière. Ils sont souvent considérés comme des conservatoires de la biodiversité, notamment par les forestiers et les botanistes. Notre projet avait pour objectif de réaliser des diagnostics de l'état de conservation actuel des sites étudiés tout en prenant en considération leur gestion dans la longue durée afin d'analyser si ces actions sont pertinentes en matière non seulement de maintien de la biodiversité mais aussi de conservation d'un patrimoine naturel et culturel en cours de structuration. Suite à la réponse à l'appel à proposition de l'Institut français de la biodiversité en 2002, nous avons signé une convention INRA/université de Paris I en décembre 2003. Le compte a été ouvert en janvier 2004 et les missions ont alors commencé. Des obstacles administratifs comptables ont ralenti considérablement nos actions sur le terrain, particulièrement en ce qui concerne les missions de nos partenaires étrangers et de leurs étudiants ne disposant pas d'un compte bancaire en France. Compte tenu de ces éléments, les activités de recherche liées au projet se sont poursuivies en 2006 – certaines se poursuivent encore – une dérogation nous ayant été accordée en janvier 2006. Un rapport d'étape à mi-parcours a été rendu en février 2006 et le présent rapport fait état du bilan de fin de projet. Nous tenons à remercier particulièrement l'IRD et l'UR 169 dirigée par Marie-Christine Cormier-Salem pour son soutien financier et logistique au cours de ces trois années.

Position du sujet au niveau national et international.

En Afrique occidentale, l'accès et la gestion de certains lieux sont réglementés par des principes religieux (Guinko, 1985 ; Ouattara, 1988 ; Fairhead & Leach, 1996, 1998). Ces lieux sacrés, généralement des arbres et des formations forestières, ont attiré l'attention des chercheurs préoccupés par les questions de conservation de la nature (Mama, 1985 ; Sokpon *et al.*, 1998 ; Zoundjhekpou & Dossou-Glehouenou, 1999) en raison de la biodiversité qu'ils pourraient receler. Néanmoins, parmi les naturalistes qui ont étudié ces formations, l'unanimité est loin d'être faite sur cette question. Selon les uns, la biodiversité contenue par ces formations protégées serait importante, et les politiques de protection de la biodiversité auraient tout avantage à s'appuyer sur de tels sites sacrés. Des auteurs soulignent encore que la gestion des forêts sacrées s'inspire de "valeurs très proches de celles du développement durable"(Ofoumon, 1997) et qu'elles sont un "patrimoine vital" pour les communautés locales (Ofoumon, 1997 ; Agbo & Sokpon, 1998): ils recommandent leur maintien voire leur "restauration" (Ago E.E., 2000) à des fins de conservation.

En revanche, selon d'autres naturalistes, la problématique de la biodiversité n'est pas appropriée s'agissant de ce type de formations : occupant des surfaces trop limitées, elles ne permettraient au mieux que le déploiement d'espèces courantes, les espèces les plus rares, et donc les plus intéressantes d'un point de vue de la conservation de la biodiversité, ne commençant à apparaître dans les formations forestières qu'au-delà d'un minimum de surface qui, généralement, dépasse de beaucoup la taille des plus grandes forêts sacrées. Plus qu'une fonction de

conservation, ces sites sacrés présenteraient donc avant tout une fonction sociale, ce qui conduit les naturalistes de cette sensibilité à préconiser plutôt des analyses de type anthropologique sur la place et le rôle de ces formations. Les recherches des anthropologues (Cartry, 1993 ; Dugast, 2002) confirment du reste l'importance de ces sites dans la structure sociale mais aussi symbolique des sociétés qui en assurent le maintien.

Les travaux de D. Juhé-Beaulaton & B. Roussel (2002) dans le sud du Bénin et du Togo, ont suggéré que seule l'histoire de ces îlots forestiers sacrés permet de distinguer des bois sacrés créés des formations reliques. Pourtant, ces formations se distinguent aussi très probablement selon d'autres critères. Ainsi, les formations reliques correspondent à des sites sacrés en raison du rôle qu'ils ont eu à jouer dans les temps de la fondation et, à ce titre ils sont avant tout associés au culte des ancêtres. Pour leur part, les bois sacrés créés sont des espaces mis en place pour les besoins d'un culte à certaines divinités. Chacun de ces types de sites est par conséquent appréhendé à travers les structures religieuses d'une manière qui lui est propre, de sorte que leur insertion dans le domaine des représentations symboliques et des pratiques religieuses fournit lui, selon toute probabilité, d'excellents critères de distinction. Il appartiendra aux anthropologues de l'équipe de tester cette hypothèse. De même, sur le plan de la composition floristique, on ne peut exclure l'existence de critères de distinction. Ainsi, la biodiversité observée varie selon les cas. En effet, dans cette partie du Golfe de Guinée, le "Couloir du Dahomey", la savane domine les paysages et l'exploitation agricole intensive n'accorde qu'une place limitée aux ligneux et aux formations forestières, ces dernières n'étant bien souvent plus représentées que par les sites sacrés. La question du rôle des bois sacrés en matière de conservation ne se pose donc plus tant vis-à-vis de la biodiversité envisagée d'une façon générale, que vis-à-vis d'une végétation localement en voie de raréfaction rapide du fait des pratiques humaines contemporaines. Cependant, en relation précisément avec ces pratiques, les sites sacrés peuvent représenter des refuges pour certaines espèces (végétales et animales). Les travaux de Serge Tostain ont montré le rôle des forêts sacrées pour la conservation d'une espèce d'igname sauvage dans le Sud du Bénin. Ces ignames étaient autrefois cultivées dans cette région (ce qui est attesté par les sources historiques, orales et écrites) mais elles ont été peu à peu abandonnées suite au développement de la culture du manioc. Cependant, on trouve encore quelques ignames cultivées dans les jardins à proximité des habitations, toujours pour des raisons rituelles, et elles sont également souvent présentes dans les îlots forestiers qui semblent avoir constitué un refuge pour ces espèces végétales. Dans ce cas précis, ces îlots forestiers peuvent être considérés comme des conservatoires de la biodiversité. De même, un certain nombre de plantes à usage médicinal ne se trouvent que dans ces formations et leur cueillette est soumise au contrôle des autorités religieuses.

Le présent projet a permis à la fois d'approfondir les études qui ont déjà été conduites dans cette zone et de les étendre à d'autres pays et aires culturelles. Les relations unissant les sites sacrés et la biodiversité locale sont analysées en considérant les particularités de gestion correspondantes, ce qui permettra d'estimer la pertinence de la sacralité en termes de conservation et d'utilisation durable.

Description scientifique du projet

Ce projet propose d'étudier un type de milieu particulier représenté par les sites sacrés naturels. De nombreux travaux ont déjà porté sur leur étude dont un grand nombre sont des forêts sacrées. Parmi ces îlots forestiers, certains sont des formations reliques d'un ancien couvert forestier, d'autres sont des constructions en relation avec la sacralisation d'un site, lieu de culte ou lieu de mémoire et de commémoration (Juhé-Beaulaton & Roussel, 2002). La richesse de la biodiversité conservée dans ces formations est donc très variable selon les facteurs écologiques et les conditions historiques de leur création. Ces sites varient bien évidemment selon les régions et les conditions écologiques qui les caractérisent mais également selon les modes de gestion qui leur sont spécifiques et les rapports que les différents acteurs entretiennent à leur égard et qui peuvent varier selon les politiques nationales environnementales. C'est pourquoi nous avons choisi de retenir des sites situés dans trois pays différents recoupant deux aires culturelles et des zones écologiques différentes afin de pouvoir comparer les diverses situations.

Il s'agira d'étudier si le maintien des pratiques et des savoirs locaux peut représenter une solution pour la conservation de la diversité biologique présente sur ces sites et à quel degré. En effet, les enjeux politiques, économiques et sociaux autour de ces sites et mettant en scène différentes catégories d'institutions et d'acteurs posent les conditions de la préservation et de la conservation de leur biodiversité. Les implications écologiques des divers modes de gestion observables seront évaluées en prenant en considération la dimension historique et les facteurs sociaux et économiques qui ont conduit à l'évolution de ces modes de gestion ainsi que celle des pratiques et des savoirs qui leur sont liés. Pour se faire, il est envisagé une approche interdisciplinaire associant sciences de la vie et sciences sociales qui seule permettra de comprendre la dynamique de la biodiversité.

Notre proposition s'est élaborée à partir de plusieurs constatations issues de nos expériences de terrains basées dans les trois pays concernés :

Au Bénin, depuis une dizaine d'années, des actions se sont multipliées dans nombre de sites sacrés. Au cours de nos travaux de recherches passés, nous avons pu observer les interventions des agents des eaux et forêts en un certain nombre de forêts du Bénin par le biais de plantations d'espèces végétales comme le caïlcédrat ou l'acajou. Ces plantations se font généralement en concertation avec les autorités religieuses qui sont vivement encouragées à les poursuivre. Ces actions de reboisement interviennent après la réalisation d'un inventaire national des forêts sacrées du Bénin par des chercheurs de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin. En outre, leurs travaux préconisent la création d'une ceinture de protection du noyau central de ces forêts par la plantation d'espèces forestières utiles qui pourraient apporter à terme une source de revenus pour les habitants. Au niveau local, des comités de gestion (appelés parfois comités de pilotage) de ces formations se mettent en place.

Au Togo et au Burkina Faso, la situation est relativement différente : bien qu'au Togo, les orientations politiques actuelles sur la conservation et la gestion des ressources naturelles visent la réhabilitation, l'écogestion et la protection de ces sites, les intervenants extérieurs restent à l'écart, dans tous les exemples connus à ce jour. Cependant, des cas de changements de gestion de certains sites sacrés de la part de leurs responsables rituels eux-mêmes ont été observés.

Il s'agira d'analyser si ces actions sont pertinentes en matière moins de maintien de la biodiversité que de conservation d'un patrimoine naturel et culturel en cours de structuration. Il

sera intéressant de suivre l'évolution de ces divers processus en tenant compte des politiques environnementales de chaque État et d'étudier les interrelations entre les différentes catégories d'acteurs, d'autant qu'actuellement se pose la question de la transmission des savoirs détenus par les responsables religieux ; en effet, cette transmission se fait traditionnellement par l'initiation des adeptes dont la scolarité devient alors difficile, voire impossible. À cela s'ajoute la conversion des jeunes générations aux religions monothéistes en voie d'expansion. Il nous paraît donc fondamental d'analyser comment la transmission de ces savoirs se poursuit et dans quelle mesure les comités de gestion émergents s'appuient ou non sur les autorités religieuses traditionnelles. Ces responsables étaient, et sont encore bien souvent, les garants du respect des interdits régissant l'accès à ces sites et qui en assuraient le contrôle et la préservation.

Nous proposons donc d'étudier un certain nombre de sites localisés sur trois pays, le Bénin, le Togo et le Burkina Faso, afin de comparer les modes de protection mis en œuvre en fonction des conditions politiques propres à chaque pays, des aires culturelles dites "traditionnelles" (aire culturelle aja-fon, aire culturelle voltaïque, aire culturelle mandé) et des aires d'influence des quelques grandes religions : christianisme, islam et mouvements messianiques. Le choix de ces pays repose également sur le fait que nous y travaillons déjà depuis de nombreuses années et avons donc à notre disposition une documentation de base nous permettant de cibler un certain nombre de sites représentatifs à étudier.

Ce rapport présente l'ensemble des travaux de terrain réalisés qui permettent d'émettre un certain nombre d'hypothèses. Cependant, il ne sera pas encore question d'apporter des conclusions définitives, car certains membres de l'équipe viennent seulement de terminer leurs recherches de terrain (Alain Sanou, Chiara Alfieri, Stéphan Dugast, Kokou Kouami, Marie Daugey) et les analyses génétiques des échantillons d'ignames récoltés sont en cours. Le rapport présentera les résultats par aires géographiques en alternant les données botaniques et les données des sciences sociales.